

COMMUNE DE FROHMUHL



Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil d'Administration du 11 avril 2018

Date de convocation : 05/04/2018
Date d'affichage : 16 avril 2018
Membres en exercice : 9
Présents : 8
Votants : 8

Sous le présidence de : Monsieur Didier FOLLENIUS
(Président)
Secrétaire de la séance : Madame Christine NISS

Présents : Didier FOLLENIUS, Véronique BAUER, Emilie VERCLEYEN, Muriel HERRMANN, Adrien KURTZ, Christine NISS, Christiane OSSWALD, Rodolphe SCHAEFFER

Représentés :

Excusés : Dominique THELLYERE

Absents :

Ordre du jour:

01. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 10 AVRIL 2017
02. COMPTE DE GESTION 2017
03. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017
04. AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2017
05. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018
06. DIVERS

Délibérations du conseil:

OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 10 AVRIL 2017 - DE_2018_01

Le Conseil d'Administration du CCAS approuve à l'unanimité les termes des délibérations du 10 avril 2017.

OBJET : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 - DE_2018_02

Le Conseil d'Administration réuni sous la présidence de FOLLENIUS Didier

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - DE_2018_03

Le Conseil d'Administration réuni sous la présidence de FOLLENIUS Didier

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par FOLLENIUS Didier après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés				1 381.91		1 381.91
Opérations exercice			2 207.15	2 113.34	2 207.15	2 113.34
Total			2 207.15	3 495.25	2 207.15	3 495.25
Résultat de clôture				1 288.10		1 288.10
Restes à réaliser						
Total cumulé				1 288.10		1 288.10
Résultat définitif				1 288.10		1 288.10

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus (Le Président s'est abstenu du vote et a quitté la salle)

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2017 - DE_2018_04

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 1 288.10

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	1 381.91
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
DEFICIT	-93.81
Résultat cumulé au 31/12/2017	1 288.10
A.EXCEDENT AU 31/12/2017	1 288.10
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	1 288.10
B.DEFICIT AU 31/12/2017	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 - DE_2018_05

Le Conseil d'Administration décide d'adopter le Budget Primitif du CCAS de l'Exercice 2018 présenté par le Président et arrêté comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : 2 788,10 €
- Recettes de fonctionnement : 2 788,10 €

- Dépenses d'investissement : Néant
- Recettes d'investissement : Néant

Aucun autre point n'étant soulevé, M. Le Président clôture la séance.

Le Président :
Didier FOLLENIUS